

Autun La marque Dim ambitionne la neutralité carbone

Afin de compenser ses rejets de dioxyde de carbone (CO₂), la marque Dim s'est lancée dans des programmes de reboisement. Un site à Anost a vu le jour fin janvier. Retour sur la volonté d'une marque à être plus respectueuse de l'environnement.

Dim et son empreinte carbone.

« On veut aller plus loin et plus vite », lance Cyril Raguin, directeur sécurité, qualité, protection de l'environnement et ingénierie chez Hanes Brands inc. La marque Dim et plus particulièrement la partie fabrication de collants travaille depuis dix ans à réduire sa consommation d'énergie. « Des investissements en machines plus performantes et la mise en place des pratiques de productions responsables ont permis de réduire de plus de 20 % les consommations de gaz et d'électricité et d'eau », témoigne le responsable. Ajoutant : « Ainsi les émissions de gaz à effet de serre des usines DIM (à Autun et en Roumanie, N.D.L.R.) ont été réduites de 20 % ».

Le reboisement comme solution

Mais ce travail de réduction sur la consommation énergétique atteindra logiquement un seuil en deçà duquel il ne sera plus possible pour l'usine de produire. Pour franchir cette barrière structurelle et poursuivre leurs efforts pour tendre à la neutralité carbone, les responsables de Dim se sont tournés vers la compensation carbone grâce au reboisement. « Notre chantier se situe à Anost, mais nous avons d'autres sites comme Montsauche-les-Settons (58) ou Pierre Clos », précise Cyril Raguin.

Concernant le site anostien qui appartient au groupement forestier d'Avaize, la plantation a débuté fin janvier et a permis de mettre en place 5 650 plants de Douglas et 50 érables sycomores sur une parcelle de 4,13 ha qui avait été fortement endommagée par des tempêtes. Selon le responsable, « sur 30 ans, ces arbres vont emprisonner 1 300 tonnes de CO₂ ». Chez Dim, les programmes de compensation carbone ont débuté en 2020. Cette année plus de 40 000 arbres seront plantés. « Ce programme compensera les gaz émis par l'activité du collant Dim de 2020, précise Cyril Raguin. Et le coût pour chaque programme est loin d'être anodin pour la marque. »

Des programmes labellisés bas carbone

Afin d'éviter tout mal entendu, les programmes passés et à venir sont dans un premier temps étudiés par des professionnels de la forêt comme le Centre national de la propriété forestière (CNPF) et la coopérative forestière CFBL. Il est à noter qu'aucune association écologique ou l'office national de la biodiversité ou l'ONF (office national des forêts) ne sont consultés. Néanmoins chaque programme de la marque Dim « est soumis au ministère de la Transition écologique pour être labellisés [bas-carbone](#) certifiant ainsi le sérieux du projet et les calculs des tonnes de CO₂ absorbées et donc compensées », assure Cyril Raguin.

« Le travail qui est fait est très bien »

Vincent Migieu du service travail neuf, santé, énergie et environnement

« Globalement le travail qui est fait, c'est très bien. Depuis 10 ans nous suivons les bilans carbone. On explore plusieurs pistes pour compenser les émissions de dioxyde de carbone (CO₂). Il faut savoir que 80 % du CO₂ rejeté est dû à la consommation de gaz. On a donc recentré nos projets sur le gaz. Ainsi ont fait à la fois des économies d'énergie tout en évitant d'émettre du CO₂.

Néanmoins on va atteindre une limite physique, d'où l'intérêt des actions de reboisement. Nous envisageons aussi de travailler à l'achat d'une énergie verte ».

Une cohésion d'équipe autour de la compensation carbone

Durant une grosse matinée, ce lundi, Dim, avec l'aide de la coopérative forestière du CFBL basée à Autun, a organisé une demi-journée de cohésion d'équipe. « La quarantaine de personnes qui participe est issue de mon équipe et elle travaille au quotidien sur la sécurité, l'ingénierie, la

gestion des énergies et l'environnement », indique Cyril Raguin responsable chez Dim. En pleine forêt du Morvan, les salariés, accompagnés de quatre professionnels du bois de chez CFBL, ont participé à différents ateliers dont celui du choix des essences, sur le site de reboisement de DIM (*lire par ailleurs*). « Pour choisir les variétés d'arbres à planter sur un site, trois briques vont nous aider à choisir. La première d'entre elles consiste à comprendre la topographie du site et connaître son sol, puis la deuxième, sa météo (orientation du terrain, fréquence des pluies, ensoleillement..., N.D.L.R.) et enfin, prendre en compte les désirs du propriétaire du site », explique Stéphane Ollagnon, ingénieur forestier chez CFBL, à ses stagiaires.

Une parcelle avec une zone humide

La parcelle choisie par l'ingénieur forestier pour le reboisement désiré par Dim est formée d'un terrain en pente et d'une zone humide. « Dans la pente nous avons planté des douglas car il y a moins d'eau et pour délimiter la zone humide, en fond de parcelle, nous allons mettre des érables sycomores qui s'accommodent mieux de la présence d'eau et dont la croissance est rapide », indique l'ingénieur. À l'aide d'une terrière, le forestier prélève une poignée de terre qu'il partage avec les stagiaires. Là, chacun malaxe la terre pour comprendre sa composition. « Les gros fragments, c'est ce que l'on appelle le sable. Si vous pouvez faire une boule avec, c'est grâce à la présence de glaise », souligne Stéphane Ollagnon. Avec des gestes simples, les stagiaires passent ainsi de la théorie à la pratique et comprennent ainsi les enjeux du choix des essences.

MiG